

## Maroc/Affaire Ben Barka: "nous n'avons rien reçu"

26/10/2007

Le juge Patrick Ramaël a signé cinq mandats internationaux visant des responsables marocains, dont le puissant chef de la gendarmerie royale, le général Hosni Benslimane, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Ben Barka.

Interrogé sur sa réaction à ces mandats d'arrêt, le ministre de la Justice a répondu: "rien, car nous n'avons rien reçu".

M. Radi assistait vendredi pour la première fois, en tant que ministre de la Justice, à une session du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH, public), chargé notamment de régler les dossiers des graves atteintes aux droits de l'Homme durant "les années de plomb" (1960-1999).

Par ailleurs, deux ONG de défense des droits de l'Homme ont appelé vendredi les autorités marocaines, dans un communiqué commun, à "éloigner les personnes objet des mandats d'arrêt des postes occupés par certaines d'entre elles, dans l'attente d'être jugées, et à faciliter la tâche du juge français".

"L'Association marocaine des droits humains (AMDH) et le Forum marocain Vérité et Justice (FVJ) appellent également les autorités françaises à parachever les mesures nécessaires, judiciaires et autres, pour établir complètement la vérité" sur l'affaire Ben Barka.

Mehdi Ben Barka, figure légendaire de la gauche marocaine et des mouvements tiers mondistes, a été enlevé et probablement assassiné le 29 octobre 1965 à Paris. Sa disparition n'a jamais pu être élucidée.

Source: AFP

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2169>